

Image not found or type unknown



Construction sur terrain de loisir

Par **VAILLANT matthias**, le **19/04/2010 à 19:05**

Bonjour,rrnrj'envisage d'acheter un terrain de loisir sans construction existante et je souhaiterai y vivre quotidiennement. Puis-je monter un ou même plusieurs abris de jardin dessus? et si oui sous quelles conditions?rrnrJ'attend votre réponse avec impatience. Merci d'avance.

Par **elydaric**, le **19/04/2010 à 19:16**

Bonjour,rrnrnPour connaître les possibilités de constructions sur le terrain que vous venez d'acquérir, vous devez consulter le Plan Local d'Urbanisme de votre commune et notamment son règlement.rrnrnNous ne pouvons pas vous apporter de réponse car chaque PLU dispose de règles particulières